Mairie de
SAINT EUSTACHE LA FORET

DELIBERATION N° 2026 – 7.5 - 68

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 076-217605765-20260625-663-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
Le 11 Septembre 2026

Date de publication
Le 11 Septembre 2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le vingt cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Benoit ROUGEOLLE, Maire.

Etaient présents : ROUGEOLLE Benoit, JEANNE Laurent, SANSON Maryline, BADMINGTON Stéphane, LECOURT Corinne, GABRIEL Fabienne, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle, BUNIAS David, BERTHELOT Florence, DOURLEN Aurélien, PATTERSON Gwladys, ORANGE Antoine, LEBOUCHER Christine et VIGNE Romain formant la majorité des membres en exercice.

Absents : BERTHELOT Florence,

Monsieur Stéphane BADMINGTON devant quitter la séance donne pouvoir à Monsieur Benoît ROUGEOLLE.

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2026 - 7.5 - 68 - DEMANDE DE SUBVENTION REMPLACEMENT DU TRACTEUR AU DEPARTEMENT

Considérant le vol du tracteur et de matériel dans l'atelier municipal en Février 2026 et les différents accessoires (chargeur, débroussailleuses, taille haies…)
Vu les différents devis sollicités pour l'achat d'un tracteur,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire une demande de subvention auprès du Département pour l'achat d'un tracteur, équipé d'un chargeur et d'un gyrobroyeur selon le devis de ANSELIN d'un montant de 44 500 € HT, subventionné à 30 %.
Voté à l'unanimité.

En mairie, le 6 Octobre 2026
La Secrétaire de séance,
Fabienne GABRIEL

Le Maire
Benoit ROUGEOLLE